

PONT notre ville

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE • SEPTEMBRE 2011 - N° 11



Jean-Rodolphe
PERRONET

Culture et patrimoine
Pont-Sainte-Maxence
Ville d'histoire

Rendez-vous Eco-Pontois
Donnez du goût
à votre assiette

Rentrée scolaire
Nos agents
de l'Équipement
ont redoublé... d'efforts

Notre dossier
Le CCAS :
la fraternité
en action



Ville de Pont
Sainte-Maxence



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA VALLEE
DE LA LOIRE

www.pontsaintemaxence.fr

ça s'est passé à Pont-Sainte-Maxence



Fête de la Musique, le 18 juin 2011



Retraite aux flambeaux, le 13 juillet 2011

...et à Auvelais



40 ans de jumelage à Auvelais, fin juin 2011
Avec la participation du Conseil Municipal des Enfants

Travaux en centre-ville
Réunion publique d'étape :
Vendredi 07 octobre 2011 à 19h30
Salle du rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville

Chères Pontoises, chers Pontois,



Combien d'entre nous connaissent les origines et les fondations de Pont-Sainte-Maxence, les sources et les valeurs sur lesquelles elle s'est érigée et transformée au cours des siècles ?

Notre ville est pourtant riche de son environnement et de son histoire, de son patrimoine naturel, culturel et architectural. Depuis l'Antiquité jusqu'à la révolution industrielle, le ciseau de l'Histoire a patiemment façonné son visage et son caractère ; le territoire auquel elle appartient jouit d'un passé exceptionnel qui a su comme aucun autre marquer l'histoire de notre pays : de Saint Louis à Philippe Le Bel, de Philippe de Beauvoisin à Voltaire, nombreux sont les personnages illustres qui dans un même mouvement ont participé au rayonnement de notre ville et forgé le destin de la France.

Des traces tangibles de cette histoire — forme et agencement de nos rues, qualité du bâti, monuments — s'offrent chaque jour à nos yeux, qui devraient nous aider à mesurer la richesse de notre passé et son impact déterminant sur notre présent. Mais nos regards, happés par l'urgence du quotidien, s'en détournent et les ignorent.

Aussi est-ce pour rendre aux Pontoises et aux Pontois les clefs de leur histoire commune que dans une démarche pédagogique nous avons travaillé depuis plus de six années à l'élaboration d'un "parcours historique" de la ville, balisé par les panneaux que vous voyez désormais fleurir aux coins de nos rues.

Vous êtes nombreux à avoir contribué au succès de cette initiative, en apportant vos idées et vos connaissances, je vous en remercie. Je remercie aussi le Parc Naturel Régional pour son aide technique et sa participation active aux recherches et aux financements nécessaires à l'aboutissement du projet.

Ce dispositif n'est pas une fin en soi. Grâce à cet éclairage nouveau de notre passé, nous espérons que vous serez toujours plus nombreux à goûter et cultiver le plaisir et la fierté de vivre dans une ville d'histoire. Pour la société pontoise en recherche permanente de sens, l'identité partagée est facteur d'équilibre. Nous espérons aussi que les enseignants y reconnaitront les moyens de transmettre à nos écoliers la connaissance du patrimoine de France.

Pont-Sainte-Maxence, Ville d'histoire, fière de son passé et de son patrimoine, peut maintenant se livrer aux visiteurs ou à ses propres habitants, à tous ceux qui se laisseront guider, panneau après panneau, pour mieux la comprendre et l'aimer.

Pont-Sainte-Maxence qui se découvre et se montre, revendique son passé pour mieux se projeter dans l'avenir, n'est-ce pas le plus beau témoignage du renouveau de notre ville ?

Michel Delmas
Votre maire



Réunion publique :
Vendredi 25 novembre 2011 à 20h
Salle Claude Monnet

Finances communales

Les tarifs communaux 2011-2012 : une évolution modérée

Appelés à se prononcer sur les nouveaux tarifs des services municipaux applicables pour l'année 2011/2012, les membres de la commission des finances, réunis avant le conseil municipal de juin, ont tenu à maintenir les orientations qu'ils avaient déjà définies l'année passée.

Ces orientations, validées par le Conseil Municipal, se traduisent par une augmentation des tarifs au plus égale à l'inflation (1,8% au 31/12/2010 selon l'INSEE) et le maintien, pour nombre d'activités, notamment celles en direction des enfants, des tarifs de 2010.



Sont ainsi restés inchangés les tarifs d'entrée à la piscine, à l'Ecole Municipale des Sports, la gratuité à la bibliothèque ; cette même gratuité a en outre été instaurée pour les enfants pour les activités dispensées par l'Office de Tourisme.

Même s'ils sont de qualité, les services coûtent toujours plus chers : plus chers à la collectivité, plus chers à celles et ceux qui les utilisent. C'est pourquoi, tout en cherchant à ne pas dépenser plus que nécessaire, le Conseil Municipal a fait le choix du maintien des tarifs municipaux qui, c'est évident, sont bien loin de couvrir le coût réel des prestations servies. C'est un choix assumé : ne pas faire payer les Pontoises et les Pontois plus que l'augmentation officielle des prix et, partout où c'est possible, ne pas augmenter, voire diminuer la participation des familles.

Pour les années à venir, c'est cette même orientation qui devra guider nos choix.

*Michel ROBY
Adjoint au Maire
en charge des finances*

Travaux

Tous les étés, alors que les enfants ont déserté les lieux, les coups de pinceaux pleuvent sur les écoles pour leur rendre tout leur éclat le jour de la rentrée.

La période estivale est traditionnellement propice aux travaux dans les écoles. Durant ces deux mois d'arrêt d'activité dans les bâtiments scolaires, les agents communaux redoublent d'effort afin d'améliorer le quotidien des petits élèves pontois.

Après les travaux de rénovation de l'école Jean Rostand en 2010, c'est l'école Jacques Prévert qui fait peau neuve cette année : travaux d'embellissement, d'amélioration du fonctionnement mais aussi d'isolation afin de réduire la facture énergétique.

Les différents corps de métiers des services municipaux se sont succédés pour refaire tour à tour de nouvelles cloisons, un réseau de chauffage, des câblages électriques et informatiques, des faux-plafonds, de la peinture et même des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'une nouvelle salle audio-visuelle.

La toiture terrasse, qui présentait quelques fissures, a reçu une couche d'isolation par l'extérieur protégée par une étanchéité.

Nos écoles plus belles, plus fonctionnelles et plus économes en énergie

En début d'année, les fenêtres ont été changées (les portes l'avaient été, il y a quelques années) et des rideaux ont été posés.

Même les anciens sols en dalles ont été remplacés par un sol souple plus adapté à l'utilisation des élèves de maternelle. Le montant de cette rénovation s'élève à plus de 250 000 €.

Les autres écoles ne sont pas en reste pour autant : les sanitaires de l'école Jules Ferry sont maintenant terminés ;

des revêtements de sol et les dômes de lumières vont être remplacés à l'école Paul Verlaine ; une nouvelle clôture sera posée à l'école Françoise Dolto pendant les vacances d'octobre et de nombreux travaux d'amélioration du quotidien sont planifiés avant la rentrée scolaire. D'ici la fin de l'année 2012, toutes les menuiseries, portes et fenêtres extérieures des écoles auront été remplacées.

*Jérôme Bahu
Directeur de l'Équipement
et de l'Aménagement Urbain*



Culture et Patrimoine

Balade historique à travers les rues de Pont-Sainte-Maxence

Pont-Sainte-Maxence a un patrimoine historique et environnemental exceptionnel, mais qui souffre de n'être pas assez connu. La Ville a donc décidé, conjointement avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France (PNR) de créer un parcours historique jalonné de 14 panneaux placés sur les lieux offrant un intérêt patrimonial incontestable.

Un groupe de travail constitué d'une quinzaine de personnes, piloté par la Municipalité et François-Xavier Bridoux du PNR, a repris les travaux engagés par l'Office de tourisme. Il s'est régulièrement réuni pour rassembler, trier, analyser, vérifier et sélectionner toutes les informations nécessaires à ce projet. Une fois la première étape effectuée, il a fallu collecter les illustrations et les photos, rédiger les textes, les réduire et mettre le tout en page pour restituer cette partie de notre histoire de façon attrayante et accessible à tous.

Le parcours est composé de deux circuits de 2 km chacun, qui s'étirent de part et d'autre de l'Oise, permettant de découvrir le riche passé de notre cité. S'il s'étale dans l'espace, ce parcours permet également de voyager dans le temps avec ses 2000 ans d'histoire. Ce qui a donné l'occasion aux Journées du Patrimoine 2011 de répondre à cette double thématique en nous proposant des animations qui nous permettront d'Embarquer dans la machine à remonter le temps ! (voir programme page 10).

Le parcours historique sera inauguré le samedi 17 septembre 2011 à 17h00 à l'Hôtel de Ville, en même temps que sera célébrée l'ouverture des Journées du patrimoine.

Panneaux : Circuit rive gauche

A1. Les ponts de Pont-Sainte-Maxence : un lien entre passé et présent

A2. Le quai de la Pêcherie : une porte sur l'Oise

A3. Le centre-ville : une cité commerçante

A4. L'abbaye royale du Moncel : 700 ans d'histoire

A5. Le mont Calipet : une porte sur la forêt

A6. L'église Sainte Maxence : architecture et spiritualité

A7. Le Fort de l'Éperon : vestige des fortifications

A8. L'Hôtel de Ville : œuvre d'un maire bâtisseur

Panneaux : Circuit rive droite

B1. Le pont, rive droite : un passage stratégique

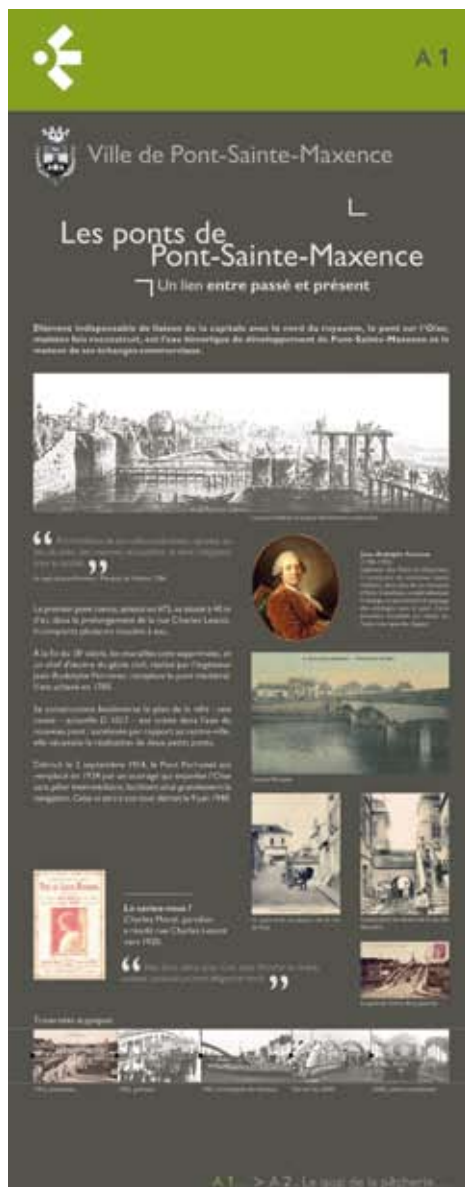
B2. L'Oise canalisée : une grande voie navigable

B3. Le Champ de Mars : de la guerre à la paix

B4. La gare : le déclin industriel

B5. Les usines : patrimoine industriel

B6. Cités ouvrières : les familles s'installent



Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794), ingénieur des Ponts et Chaussées sous Louis XVI, élaborera de nombreux ouvrages d'art, dont le pont de la Concorde à Paris, et celui de Pont-Sainte-Maxence en 1785. Grand innovateur, il améliora considérablement le chemin de halage, permettant le passage des bateaux sous le pont sans rupture de l'attelage. Encore visible aujourd'hui quai des Cygnes, ce fut une première mondiale.

Pour empêcher l'ennemi de passer à cet endroit, le pont Perronet fut détruit le 2 septembre 1914 à 18 heures. Seuls subsistent de ce bel ouvrage, les supports de deux obélisques situés de chaque côté du pont actuel, et quelques pierres, certaines utilisées pour la construction du monument aux morts érigé dans le cimetière, d'autres pour l'hôtel de ville.

Culture et Patrimoine

Eglise Sainte-Maxence : la rénovation se poursuit

L'église Sainte-Maxence, située au cœur de notre ville est un témoin majeur de notre histoire. Edifiée aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, l'édifice mêle le gothique flamboyant pour les intérieurs et le style Renaissance pour les extérieurs. La façade occidentale (place de l'église), qui présente un état de dégradation avancée en raison de chutes de pierre, de même que le haut du clocher, font l'objet de nouveaux travaux conservatoires.

Depuis le début du mois d'août, les parties les plus endommagées de la toiture sont en cours de rénovation afin d'assurer l'étanchéité de l'ensemble du bâtiment. Les corniches nord et sud, les contreforts et les voûtes situées au sommet du clocher font l'objet d'une reconstruction dans les règles strictes applicables aux monuments historiques. Certains éléments muraux, agressés par les rejets de l'ancienne chaudière sont nettoyés en profondeur et des pans de toit entiers sont débarrassés de la mousse qui les a envahis.

À l'intérieur, après quelques travaux d'éclairage, c'est le grand orgue qui a commencé d'être rénové. Les travaux se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2011 et début 2012.

Bien sûr, les travaux réalisés durant cette période ne sont qu'une petite partie de ce que nécessite un tel bâtiment mais le montant



investi est déjà de plus de 120 000 €. A noter que la Ville reçoit dans sa démarche un appui financier important de l'Etat, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et du Conseil Général de l'Oise.

Jérôme Bahu
Directeur de l'Équipement et
de l'Aménagement Urbain

La «Fête au Poteau» entre tradition et renouveau

La "Fête au Poteau" était traditionnellement et de très longue date organisée dans la forêt au lieu dit "Poteau du Grand Maître", d'où son nom. À l'origine les commerçants et cafetiers de la ville montaient à cet endroit pour pique-niquer et festoyer avec les habitants. Chacun amenait ses provisions à pied ou à cheval et passait un très bon moment dans la nature loin des bruits de la ville et de la circulation.

Au fil des ans, le dispositif s'est amplifié, et les associations se sont jointes au syndicat d'initiative pour en faire la fête patronale.



Certains d'entre vous ont regretté le déplacement de la fête sur le Champ de Mars ; ils étaient attachés à ce qui fut longtemps un élément phare de notre patrimoine culturel. Je les comprends et leur demande de m'excuser d'avoir dû ainsi rompre avec le passé.

Il faut comprendre que l'organisation était devenue chaque année de plus en plus difficile à gérer. J'ai personnellement essayé, pendant une dizaine d'années, de donner à la fête une dynamique moderne. Je me suis rendu compte que cet objectif demandait des dispositifs de plus en plus contraignants.

Au-delà des questions d'acheminement des fluides (eau et électricité) ou de limite de l'espace, il nous était surtout impossible de garantir la sécurité des participants telle qu'elle doit de nos jours être assurée : voie circulante traversant l'espace, comportement de certains automobilistes peu citoyens et agressifs qui manifestaient leur volonté de passer outre les règles de circulation, accès par la route des familles au stationnement de leurs véhicules, demi-tour sur la route au passage des piétons, risque pour l'espace forestier, accès pompier ou des secours impossible en cas de panique, utilisation de barbecues non autorisés.

Les dispositifs chaque fois renforcés apparaissaient toujours insuffisants face à aux risques identifiés.

Aussi lourds nos regrets soient-ils, qu'auraient-ils pesé si un accident avait dû survenir ? Le Maire que je suis ne pouvait rester sans agir, au risque de déplaire. C'était mon devoir, mon obligation.

A mon initiative, tirant les enseignements de la magnifique fête de la Paix de l'an passé, la fête a donc eu lieu au Champ de Mars. Elle



s'est parfaitement bien déroulée.

Nombreux ont été les visiteurs qui sont venus flâner autour des stands des associations, faire jouer les enfants, assister au spectacle de rue animé par la compagnie d'Orange ou encore faire une promenade en calèche sur les rives de l'Oise.

Ensemble nous pouvons faire du Champ de Mars un véritable lieu festif en cette fin du mois de juin. Nous avons expérimenté un dispositif cette année, il est appelé à évoluer et à grandir, à la lumière des avantages et inconvénients constatés aujourd'hui.

Si je suis triste d'avoir suscité des regrets, je suis aussi heureux que de nombreuses familles qui ne montaient plus au Poteau du Grand Maître se soient invitées à la fête, c'est bien le signe que nous avons là un bon potentiel pour perpétuer la tradition dans la sécurité.

Michel Delmas
Votre Maire

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est le garant de la proximité de la réponse sociale, comme acteur public, et permet l'accès de tous les citoyens et surtout des plus démunis d'entre nous, aux droits sociaux. Son autonomie vis-à-vis de la Ville et du Conseil Municipal lui offre une plus grande souplesse de fonctionnement et est la garantie du respect de la confidentialité des dossiers qui y sont traités.

Présidé par le Maire et installé dans les locaux de l'Hôtel de Ville, le C.C.A.S. est souvent assimilé à un service de la Mairie.

En réalité, c'est un établissement public, administrativement et financièrement distinct de la Ville : il a son propre conseil d'administration, son propre budget et ses propres services.

Un Conseil d'administration distinct du Conseil Municipal

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. est présidé par le Maire, Michel DELMAS. Michèle NINORET en est la vice-présidente. Il est constitué pour moitié de 8 membres du Conseil Municipal et pour moitié de 8 personnes issues de la société civile, reconnues pour leurs qualités dans le domaine de l'action sociale, nommées par le maire.

Son personnel :

Mme Maryse MARCOLLA, directrice du C.C.A.S.

Mme Josette DELABROY, collaboratrice, responsable de la Résidence L'Age d'Or ;



Mlle Christelle NESMON, collaboratrice, secrétaire ;

Mme Pierrette HADJIGEORGIOU, agent chargé de l'accueil ;

Mme Mauricette HAMBURGER et M. Robert LUCAS, qui entretiennent et assurent les astreintes de nuits et de week-end à la Résidence L'Age d'Or.

Un budget autonome auquel la Ville contribue fortement

Le C.C.A.S. dispose d'un budget propre, alimenté par la subvention communale obligatoire – dont le montant en 2010 était de 173 571 € – et des ressources propres

(dons, legs, produits de quêtes ou de collectes) – ceux-ci ont apporté au CCAS 143 € de recettes en 2010.

Quelques chiffres : Budget de fonctionnement : 187 134,85 € et budget d'investissement : 34 695,60 €.

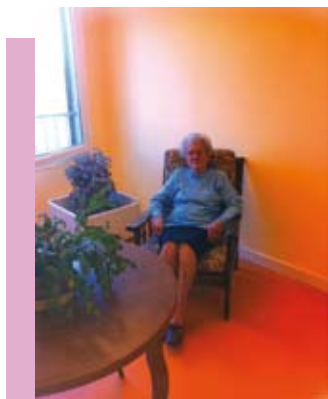
Une compétence globale en matière d'action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose d'une compétence globale en matière d'action sociale et médico-sociale, et développe dans ce cadre de nombreuses actions. A ce titre, il est le partenaire essentiel de l'ensemble des acteurs sociaux du territoire : les services médico-sociaux (Maison de la Solidarité et de la Famille, Relais autonomie...) comme les associations caritatives (Secours catholique, Entraide Samu Social Oise, Restos du Cœur...).

Insertion sociale

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (Revenu Solidarité Active (RSA) – Aide aux Personnes Agées – Aide aux Personnes Handicapées) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes (le Conseil Général, la Préfecture, la Caisse d'Allocations Familiales...). Il exerce une mission de référence auprès du public RSA sur délégation du Conseil Général.

Il procède à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable pour leur permettre de faire valoir leurs droits.



Située au 1 rue de la Paix, ouverte depuis 1978, la Résidence L'Age d'Or est un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), valides et autonomes, âgées de plus de 65 ans leur permettant de vivre de façon indépendante dans un environnement collectif rassurant.

Elle se compose de 48 logements de type F1 (personne seule), 5 logements de type F2 (couples) et de 5 garages.

Les résidents peuvent librement aménager et décorer leur logement, sortir et recevoir à leur convenance, faire appel aux services médicaux de leur choix (médecin, infirmière...) ainsi qu'aux services de maintien à domicile (aide ménagère, portage de repas...).

Chaque logement est relié au logement du gardien par une sonnette d'alarme pour les cas d'urgence, toutefois il est vivement conseillé aux résidents de s'abonner au service de téléalarme du Conseil Général. En outre, les portes d'entrée de la Résidence sont fermées de 20h00 à 8h00 le lendemain.

Même si la Ville n'est pas propriétaire de l'immeuble qui abrite la Résidence (celui-ci est en effet la propriété de l'OPAC, et la Résidence en est la locataire), sont à sa charge les travaux de fonctionnement et de rénovation.

Ainsi entre 2010 et 2011 l'ensemble des circulations des cinq étages a été repeint pour un coût de 51 238,72 €. Par ailleurs, l'OPAC nous ayant changé nos huisseries et fenêtres du rez-de-chaussée en mai dernier, les voilages ont été remplacés pour un coût de 2 386,82 €.

Le budget de la Résidence L'Age d'Or est alimenté par les loyers de ses résidents. Toutefois la Ville de Pont-Sainte-Maxence doit verser une subvention afin de l'équilibrer ; cette année, celle-ci est d'un montant de 28 000 €.



Sociale : la fraternité en action

Dans l'ancien cabinet médical de la Rue Fratas, les services municipaux aménagent, depuis plusieurs mois, les nouveaux locaux du Centre Communal d'Action Sociale.

Les travaux se terminent, dans cette bâtisse en pierre à deux pas de l'Hôtel de Ville. D'ici quelques mois, les agents du CCAS, actuellement installés au rez-de-jardin de l'hôtel de ville, vont traverser la rue pour prendre possession de leurs nouveaux bureaux.

La transformation aura été profonde pour ce bâtiment qui était auparavant un cabinet d'orthodontie. Tous les corps de métiers se sont succédés : maçons pour les cloisons, l'isolation et les carrelages ; plombiers pour le chauffage et l'assainissement ; électriciens ; menuisiers ; peintres...

Désormais, deux espaces distincts se dessinent, une salle de réunion et des bureaux respectivement sous les toits et au premier étage ; et le rez-de-chaussée, dévolu à l'accueil du public et qui a fait l'objet d'une attention particulière en matière d'accessibilité. En effet, il ne serait pas pensable, aujourd'hui, d'aménager des locaux qui ne soient pas conçus pour favoriser l'accueil des personnes à mobilité réduite. La salle d'attente et le guichet bénéficieront d'une installation adaptée et confortable pour l'ensemble des administrés, quel que soit leur handicap.

Pour les aménagements extérieurs, les démarches administratives sont en cours pour pouvoir supprimer les étaielements positionnés sur le trottoir et une rampe d'accès au bâtiment sera réalisée. La façade sera totalement restaurée ; enfin, le trottoir sera adapté pour un cheminement plus agréable.

Le déplacement des services du C.C.A.S. est la première phase d'une réorganisation des locaux de l'Hôtel de Ville afin d'en faciliter l'accessibilité notamment la mise en place d'un ascenseur. Ces changements permettront, aussi, la création d'une nouvelle salle des mariages plus convi-



viale, au rez-de-chaussée.

Une fois terminé, l'ensemble de ces modifications permettra de rendre un meilleur service public.

Coût prévisionnel global des travaux : 70 000 €.

**Inauguration des locaux
renovés de la Résidence l'Age
d'Or et des nouveaux bureaux
du C.C.A.S. le 15 octobre 2011**

Forum sur les addictions

En partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé et le Conseil Général, une pièce de théâtre suivie d'un débat s'est déroulée le 3 mai dernier, salle Claude Monnet sur les conduites addictives. Sensibiliser la population sur ce problème de santé nous semble important.

Logement

Il rencontre, sur demande des bailleurs et de la Sous-Préfecture, les person-

nes en situation d'impayés de loyers.

Il participe mensuellement à la Commission Technique Logement au Relais Solidarité de Creil, à la commission de conciliation à la Sous-Préfecture de Senlis, trimestriellement à la commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions à la direction départementale de la Cohésion Sociale à Beauvais.

Solidarité

Il intervient dans l'aide sociale facultative : secours d'urgence alimentaire, participation financière aux frais de restauration scolaire, aux frais d'obsèques...

Il participe aux bourses aux vêtements en éditant des bons pour les familles allocataires du RSA socle et majoré (sur inscription).

Il organise en fin d'année un arbre de Noël (spectacle, goûter et remise de jouets) aux enfants dont les parents sont bénéficiaires du RSA socle et majoré (sur inscription).

Une mission particulière d'accompagnement de nos Aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale s'occupe tout particulièrement de nos Aînés. Gestionnaire de la Résidence l'Age d'Or (cf voir encadré ci-contre), il organise aussi chaque année, en décembre, un goûter avec animations, et offre chaque mois de juin aux aînés le choix entre un repas avec orchestre ou un colis - en juin dernier, 145 personnes ont bénéficié d'un repas avec animation et 1 000 personnes d'un colis pour un coût total de 20 736,61 €.

C'est aussi à l'intention des aînés qu'a été organisée, le 28 février dernier, avec la gendarmerie et la police municipale, une réunion d'information destinée à leur rappeler les consignes élémentaires propres à leur sécurité.

Les services du C.C.A.S., qui se situent actuellement au rez-de-jardin de l'hôtel de Ville, vont prochainement être transférés rue Fratas (cf. encadré).

Maryse Marcolla
Directrice du Centre Communal
d'Action Sociale



, cette bâtisse abritera bientôt
re Communal d'Action Sociale

Office Maxipontain des Retraités et Personnes Agées (OMRPA)

L'OMRPA est une association regroupant plus de 300 adhérents qui organise des tournois, des goûters, une kermesse, des sorties culturelles ou touristiques, des vacances et des voyages, il participe aussi aux événements locaux. Des membres bénévoles font des visites à domicile et aux résidents en long séjour à l'hôpital de Pont-Sainte-Maxence.

Permanence les mardis et jeudis de 14 h à 17 h à la Résidence l'Age d'Or. Tél : 03 44 72 51 59 ou connectez-vous sur notre site : <http://omrpa.asso-web.com>

Commerces et Artisans

Un artiste potier à Pont-Sainte-Maxence

Dorothee Bajoux s'installe à Pont-Sainte-Maxence dans le faubourg Sainte-Anne le 1^{er} avril 2005, puis dans la rue René Firmin en 2009 où elle trouve un atelier bien situé dans la ville. Alors secrétaire commerciale sur le Beauvaisis, cette artiste fait de l'argile sa passion. Elle entreprend de se former auprès de potiers professionnels en Vendée et poursuit son initiation en prenant des cours à l'école de Sèvres. C'est alors qu'il lui vient l'envie de faire de cette passion un métier.

Dorothee Bajoux quittant son travail se lance dans l'entreprise pour se consacrer entièrement à la poterie avec l'appui d'une « couveuse d'entreprises ». Cette jeune créatrice s'inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et adhère à l'Association des potiers de l'Oise. L'activité de cette petite entreprise ne cesse de progresser. Certes les marchés représentent un gros travail de préparation mais deviennent incontournables pour la réussite et faire de ce métier une source de revenus. Ses déplacements en France, du mois de Mai au mois d'Août, entraînent Dorothee de l'Alsace au Cotentin en passant par le Cher... Les dernières Portes Ouvertes, les 9 et 10 avril 2011, lui ont été très profitables : la découverte des créations exposées et plus particulièrement les tuteurs décoratifs de jardins ont conquis les 200 invités et visiteurs de Pont-Sainte-Maxence et villages voisins. Dorothee Bajoux a de l'expérience, mais elle



pense qu'améliorer continuellement sa technique est nécessaire pour fidéliser ses clients et en conquérir d'autres. Le tournage, le séchage, la cuisson, l'émaillage n'ont plus de secret pour elle.

Si vous êtes intéressés, Dorothee vous proposera des poteries utilitaires et décoratives en grès tourné émaillé. Vases, pichets, tasses, bols, saladiers, déjeuners, théières ... tout passe au lave-vaisselle et au micro-ondes ! Un peu de curiosité ne nuisant pas, allez la découvrir dans son atelier situé rue René Firmin à Pont-Sainte-Maxence, ouvert les mardi, jeudi, vendredi et samedi (sauf en cas d'exposition extérieure) de 9h30 à 11h et 14h à 18h.



Dorothee Bajoux
40, rue René Firmin
60700 Pont-Sainte-Maxence
Tél. 06 84 37 69 91
site : www.potier-oise.com

Bernard Flamant
1^{er} Adjoint au Maire

L'Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales

*Cher(e)s Pontois(e)s
Cher(e)s client(e)s*

C'est avec plaisir que l'Association des Commerçants, des Artisans et des Professions Libérales (ACAPL) s'adresse à vous par cette tribune.

En effet, notre association était en sommeil depuis plusieurs années, mais la programmation de la rénovation du centre-ville allait sonner l'heure du réveil. En effet, un fond d'intervention (de l'Etat) pouvait participer au financement des travaux, mais pour cela une ACAPL en état de marche devait impérativement être présente sur la ville. C'est pourquoi quelques uns d'entre nous décidèrent le redémarrage de l'association. Un nouveau bureau fut élu le 10 Mai 2011 et se mit immédiatement au travail.

Un constat s'impose : un nombre trop important de Pontois va chercher à des kilomètres un bien ou un service alors que celui-ci est proposé sur la ville, à un prix similaire et accompagné d'un service de qualité. Sans doute les difficultés de circulation, de parking et le

peu d'attrait des trottoirs n'incitent-ils pas à nous rendre visite. Pourtant des commerces créés depuis des années ou plus récemment prospèrent et se développent, preuve de leur professionnalisme et de la satisfaction de leur clientèle.

Heureusement, dans les mois qui viennent nous allons voir le visage de la ville s'améliorer (chaussée et trottoirs refaits), une meilleure fluidité du trafic automobile s'installer, une signalétique des parkings mise en place, la réfection de certaines devantures et de quelques façades. Nous espérons ainsi voir l'installation de nouvelles enseignes, car ce sont elles qui garantissent à long terme la vitalité du commerce local.

Il nous apparut rapidement que la raison d'être de l'ACAPL ne se limitait pas au chantier du centre-ville.

Pour vous permettre de mieux connaître le commerce Pontois, un site internet a été créé : « commercesdepont.fr »

Pour chaque commerce référencé vous

y trouverez quelques photos, les horaires d'ouverture et une présentation de leurs produits et services. Une rubrique vous permet de nous envoyer vos remarques et suggestions. La présentation officielle du site a été faite le samedi 10 Septembre sur le parvis de la Mairie.

Nous envisageons également des animations régulières dans la ville et une participation active aux manifestations existantes : forum des associations, foire de Novembre, marché de Noël...

Un T-shirt portant notre sigle et notre slogan "Vivez à fond ! - Vivez à Pont !" a été créé. D'autres initiatives sont en réflexion.

Dans l'attente de vous accueillir dans nos magasins, avec le sourire, ne serait-ce que pour un avis, un conseil ou un devis, recevez toutes et tous l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Les membres de L'ACAPL



Vie municipale

Bienvenue à Quentin Brighton

Quentin BRIGHTON rejoindra le 1^{er} octobre la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports.

Sous-directeur des Sports, ses premières missions seront d'accompagner la directrice et les élus dans la définition et la mise en œuvre de la politique sportive de la Ville.

Interlocuteur direct des associations sportives, il les conseillera et les accompagnera pour mener à bien leurs différents projets.

Réservons-lui un bon accueil.



Le service citoyen

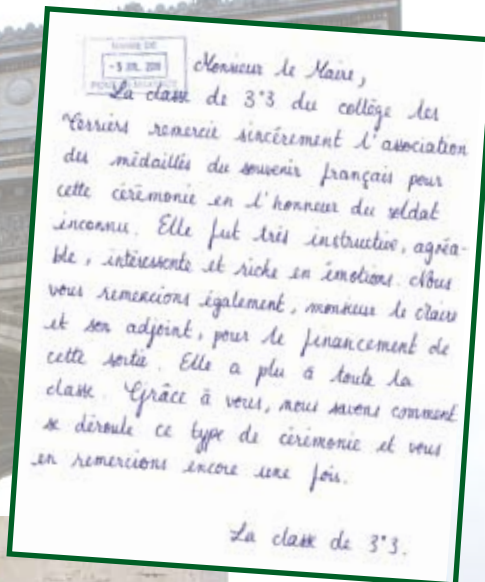


Laura FABUREL, Stéphanie LECLERE, Anaïs RABAUT, Kévin RENAULT, Julien ROCHE, Julien VIDELAINE, Florette WILLOCOQ, âgés de 16 à 18 ans et venant des différents quartiers de Pont-Sainte-Maxence, se sont portés volontaires pour participer au service citoyen 2011, qui a eu lieu du 18 au 29 juillet. Avec pour objectif de s'investir dans leur collectivité, Florette, Kévin et les deux Julien se sont consacrés à la rénovation d'un local communal, tandis que Laura, Stéphanie et Anaïs découvraient l'animation dans les deux centres de loisirs de Pont-Sainte-Maxence. Toutes nos félicitations à ces jeunes pour le travail qu'ils ont accompli au service de la Ville.

Séverine Bontems

Directrice de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

Les 3^{ème} 3 du Collège Les Terriers à l'Arc de Triomphe



Paroles libres de la Minorité et de l'Opposition...

La ville de Noyon (14 000 habitants, maire PS) s'est engagée dans un vaste programme de lutte contre l'insécurité en renforçant les effectifs de sa police municipale, en adaptant ses horaires de travail en fonction de la délinquance et en installant de la vidéoprotection partout où cela semble nécessaire.

Autant de mesures qui nous apparaissent de très bon sens pour sauver la qualité de vie et dont nous demandons l'application immédiate à Pont-Sainte-Maxence.

La réunion sécurité concernant le quartier de la Poste et du cinéma a renforcé notre conviction qu'il fallait agir avec force et urgence.

Nous espérons que la majorité se décide enfin à ne plus rester aveugle et impuissante.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Marie-Christine Magnier, Eddy Schwarz
et Arnaud Dumontier

Le nouveau gymnase.

La construction d'un nouveau gymnase au lieu et place de celui Léo Lagrange ne m'a pas surpris.

J'étais le seul parmi les candidats aux dernières élections municipales à indiquer que sa démolition était techniquement inévitable.

La ville a besoin d'une salle des sports. Construisons un équipement public de qualité qui contribue à son rayonnement et qui soit attractif pour notre jeunesse.

Il ne doit en revanche rien coûter au contribuable : les frais financiers des emprunts contractés doivent être intégralement compensés par la suppression de dépenses parfaitement inutiles.

Gouverner c'est choisir.

Philippe Hervieu

Pont en fête ?

Après les augmentations d'impôts, c'est la récession sur les animations.

La tradition voulait que la fête au poteau du grand maître se déroule le dernier dimanche de Juin.

C'était une fête forestière traditionnelle où plusieurs générations de Pontois venaient à pied, à cheval, en vélo et en voiture.

C'est vrai une route traverse cette manifestation, mais il était possible de trouver des aménagements pour maintenir une tradition appréciée par les pontois.

Le 13 Juillet, une retraite aux flambeaux avec une musique qui n'avait rien de républicain, on était loin de la carmagnole !...

Un feu d'artifice avec près d'une heure de retard, un feu d'artifice des plus calamiteux, même les fusées boudaient l'organisation.

Monsieur le Maire, à quand un véritable comité des fêtes ?...

Daniel Bigorgne : Votre élu centriste

...et de la Majorité

Primaires citoyennes

Les 9 et 19 octobre

Votre bureau de vote près de chez vous.

Toute personne inscrite sur les listes électorales peut participer aux primaires du Parti socialiste :

- pour les habitants de Pont-Sainte-Maxence, Pontpoint, Verneuil-en-Halatte, Beaurepaire, Fleurines, à la mairie de Pont-Sainte-Maxence de 9h à 19h, salle du rez-de-chaussée,

- pour les habitants de Verberie, Rhuys, Raray, Rully, Roberval, Brasseuse, Saint-Vaast-de-Longmont, Villeneuve-sur-Verberie, à la salle des associations au Château d'Aramont de Verberie de 9h à 19 h.

Une carte d'identité ou la carte électorale suffiront ; il vous faudra signer une attestation d'adhésion aux valeurs de gauche et verser un euro.

Agenda des manifestations

Septembre

- 17-18 Journées du patrimoine *DCC OTM*
- 18 Concours de pétanque bouchon d'honneur *Pétanque club*
- 20 Concours de pétanque vétérans *Pétanque Club*
- 24 Concours de pétanque doublette *Pétanque Club*
- 25 Foulées pontoises et fête du sport *DEJS*

Octobre

- 1 au 16 Rendez-vous éco-pontois *DCC*
- 2 Repas dansant *Pologne France Europe*
- 4 au 9 Bourse aux vêtements *OPALE*
- 7 Réunion publique
- 14 Journée de l'allaitement *MSF*
- 21 Loto *Amicale cycliste*
- 22 Atelier contes pour adultes *Bibliothèque*
- 23 Marché aux puces des enfants *OPALE*
- 29 Concours de pétanque en triplette *Pétanque Club*

Novembre

- 1 au 6 Flâneries d'Automne *OPALE*
- 6 Messe du Souvenir Français *DCC*
- 11 Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 *DCC*
- 11 Randonnée pédestre *OTM*
- 12-13 Jeux de rôle *Joueurs de Chimères*
- 19 Atelier contes pour adultes *Bibliothèque*
- 20 Foire de Pont-Sainte-Maxence *DCC*
- 25 Réunion publique Agenda 21 *DCC*
- 30 Don du sang *EFS*
- 30 Foire aux livres du 30 novembre au 3 décembre 2011 *Bibliothèque*

Décembre

- 2-3 Télérthon *DCC-DEJS*
- 3 Marché de Noël
- 5 Journée Nationale d'Homage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie *DCC*
- 5 Film : *Ennemie intime* *DCC*
- 10 Atelier contes pour adultes
- 13 Noël des enfants du CCAS *CCAS*
- 14 Noël des Aînés *CCAS*
- 17 Spectacle de Noël *Bibliothèque*
- 21 Fêtons Noël ensemble *Bibliothèque*

CONTACTS :

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale :
03.44.72.68.57

DCC : Direction de la Culture
et de la Communication : 03.44.53.12.75

Bibliothèque Reine-Philiberte : 03.44.31.71.71

DEJS : Direction de l'Éducation, de la Jeunesse
et des Sports : 03.44.72.68.73

OTM : Office de Tourisme Municipal :
03.44.72.35.90

DONNEZ DU GOÛT À VOTRE ASSIETTE Les Rendez-vous Eco-Pontois 2011

INAUGURATION

1^{er} octobre à 11 h
Bibliothèque Reine-Philiberte

EXPOSITIONS

du 1^{er} au 15 octobre
Bibliothèque Reine-Philiberte
Le lait et les produits laitiers
Les cucurbitacées

SPECTACLES LOISIRS

Rencontre inter-génération -
Résidence de l'Age d'or
Spectacle de marionnettes -
La Manekine
Film documentaire - Cinéma Le Palace

DIMANCHE EN FÊTE

le 16 octobre de 10h à 17h

Salle Claude Monnet

Activités nature
Dégustations multiculturelles
Démonstrations culinaires
Ateliers Cuisine bio pour les enfants
Rendez-vous avec des jardiniers et
des producteurs locaux
Concours
Mini-ferme
Carnaval - Thème : fleurs, fruits et
légumes
Spectacle de rue
Animation musicale



Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre Embarquez dans la machine à remonter le temps

Les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu cette année les samedi 17 et dimanche 18 septembre. Le thème national étant celui du voyage, nous vous proposons à Pont-Sainte-Maxence un voyage dans le passé et dans l'histoire de notre ville.

Ce week-end sera en effet l'occasion de découvrir le parcours des 14 panneaux historiques qui jalonnent désormais nos rues, afin de mieux faire connaître notre histoire locale. Des visites guidées compléteront ce voyage dans le temps : vous pourrez ainsi vous promener dans Pont-Sainte-Maxence à la Belle Époque (le samedi à 10h30) et vous imaginer dans Pont-Sainte-Maxence au Moyen-Âge (le samedi à 14h30). Le dimanche, de 14h00 à 18h00, nous vous proposerons d'embarquer dans notre machine à remonter le temps, en suivant les comédiens de la compagnie "l'Art m'attend" qui vous feront revivre différentes époques de la Ville à travers de petites scènes de théâtre. Comme d'habitude un jeu concours sera organisé afin de récompenser les visiteurs les plus assidus ! N'hésitez pas à venir en famille à la découverte de votre ville.



Marion Baticle-Pothier
Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle

Le PALACE et les Saisons du Cinéma



C'est bientôt l'automne et le cinéma Le Palace va sublimer sa programmation avec la nouvelle édition des Saisons du cinéma du mardi 20 septembre au mardi 18 octobre 2011. Comme la nature, le cinéma profitera de cette saison pour colorer vos sorties avec une programmation haute en diversité. Venez rencontrer vos héros mythiques : Catherine Deneuve, Vincent Lindon, Kirsten Dunst, Charlotte Gainsbourg, André Dussollier, Carole Bouquet, Antonio Banderas ...

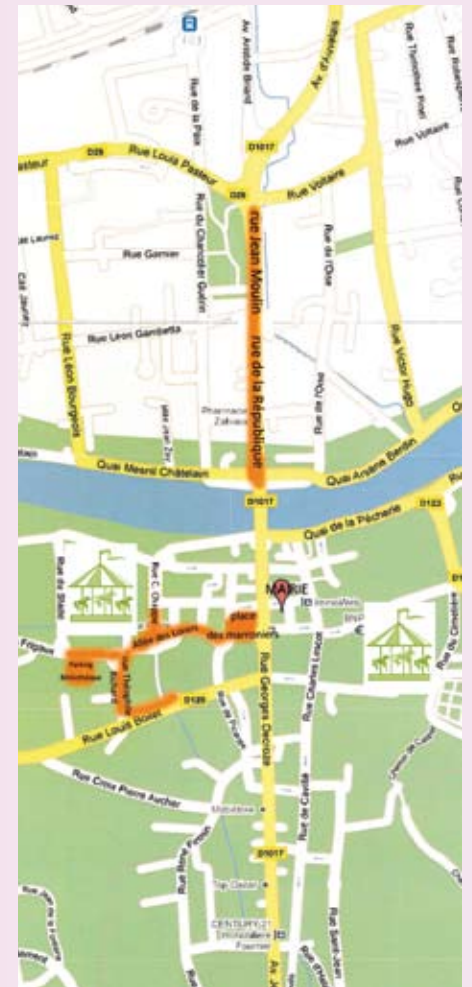
Le Palace vous offrira pour la sortie du film franco-belge "La Fée" de Dominique Abel, Fiona Gordon et Bruno Romy, une rencontre privée avec ces réalisateurs.



Du 20 septembre au 18 octobre, profitez des Saisons du cinéma pour découvrir ou redécouvrir notre cinéma maxipontain à travers ces quelques productions :
Les Bien-aimés, Melancholia, Impardonnables, La Piel que Habito, Le Chat du rabbin, Pater, Chico & Rita ...
Dès la première place achetée, un pass' annuel "Saisons du Cinéma" est offert.

Renseignements : www.cinepont.fr ou 03 44 72 28 11

Le Centre-ville s'offre un lifting, la Foire se déplace !



La Foire annuelle laisse le centre-ville se faire une beauté et va investir le quartier des loisirs sans bien sûr quitter la rue de la République. Les commerçants s'étaleront comme à l'accoutumée sur la rue de la République mais envahiront aussi la place du Marronnier, l'allée des Loisirs, la rue Théophile Richard et la rue Claude Chappe (voir plan ci-dessus).

Que l'on soit jeune, vieux, homme, femme, enfant, petit ou grand, la Foire de Pont-Sainte-Maxence se charge de vous remplir les mains car on trouve de tout ! Venez y découvrir de quoi raviver vos papilles, décorer vos maisons, encombrer vos gardes robes et amuser vos enfants.

Commerçants, manèges, confiseries vous attendent !

**Dimanche 20 novembre
2011
de 10h00 à 18h00**

Renseignements :
www.pontsaintemaxence.fr
ou à la Direction de la Culture et de la Communication 03 44 53 12 75



La Ville de Pont-Sainte-Maxence organise

LES FOULÉES PONTOISES

COURSES D'ENFANTS, DE JEUNES ET D'ADULTES

Dimanche 25 septembre 2011



4^{ème} édition

Bulletin municipal
Mairie de Pont-Sainte-Maxence
Place Mendès France
60700 Pont-Sainte-Maxence
Septembre 2011 - N° 11
Directeur de la publication : Michel Delmas
Tirage 6000 exemplaires
Impression : agil creil
Dépôt légal 3ème trimestre 2011

Couverture :
Portrait de Jean-Rodolphe Perronet
Louis-Michel VAN LOO
Musée du Louvre